

COMMUNIQUE DE PRESSE – INFO MEDIA

Bonjour à toutes et tous,

Nous allons fêter en 2024 les 10 ans de l'Élef. Déjà 10 ans !
Et **nous avons besoin de votre créativité pour l'avenir !**

Le contexte :

Notre monnaie locale et citoyenne a été créée et s'est développée, dans un premier temps, essentiellement sur le bassin chambérien.

Notre action depuis quelques années a été (tout en continuant à nous développer sur le bassin chambérien) d'étendre ce territoire pour mieux faire circuler l'Élef sur le bassin aixois, les Bauges, l'Avant-Pays Savoyard, la Chautagne et Cœur de Savoie.

Le constat :

"L'Élef", nom actuel de notre monnaie locale et citoyenne, **n'est pas totalement représentatif de ce territoire élargi**. Il est donc **indispensable** de le **repenser**.

Pour autant, le nom de l'Élef est connu et reconnu aux niveaux local, régional et national.

Le supprimer ferait donc prendre un grand risque à notre monnaie.

Aussi, le conseil d'administration de l'association a décidé de conserver le nom de l'Élef et de **proposer aux citoyennes et citoyens de son territoire de lui adjoindre une mention complémentaire** pour prendre en compte et valoriser le développement territorial de notre monnaie.

La consultation publique :

Pour ce faire, nous ouvrons une consultation publique, **jusqu'au jeudi 7 mars 2024**, pour recueillir vos propositions de mention complémentaire au nom "l'Élef"

Celles-ci devront respecter les quelques règles suivantes :

- ✓ mention du type "l'Élef - mention complémentaire"
- ✓ mention capable de représenter-évoquer le territoire suivant :
bassin chambérien + bassin aixois + Bauges + Cœur de Savoie + Avant-Pays Savoyard + Chautagne + territoires limitrophes (même hors du département de la Savoie, y compris Annecy et son bassin de vie)
- ✓ mention sans référence à l'une ou l'autre des parties de son territoire (de façon à n'en exclure aucune)

Les suites de cette consultation :

À l'issue de la consultation, un groupe de bénévoles vérifiera la conformité des propositions aux règles énoncées ci-dessus.

Les propositions ainsi retenues seront analysées par le conseil d'administration et le conseil de l'Élef.

Si besoin (en fonction du nombre de réponses), ceux-ci effectueront une sélection des propositions retenues, en valorisant les critères suivants (critères non hiérarchisés) :

- ✓ mention en lien avec une valeur
- ✓ mention non géographique (pas de nom propre)
- ✓ transformation de l'image de l'Élef, perçu comme un symbole de Chambéry, en symbole plus large
- ✓ nouvelle visibilité de la monnaie
- ✓ évocation compréhensible de la mention

Cette sélection sera celle proposée en Assemblée Générale au printemps pour prise de décision finale de la mention complémentaire au nom "l'Élef" par les adhérent·es de l'association.

***Nous vous invitons donc
à nous faire parvenir vos propositions :***

- par **courriel** : consultation.elf@lamonnaieautrement.org

- par **courrier** ou dépose directe à
La Monnaie Autrement, 67, rue Saint François de Sales 73000 Chambéry – numéro de boîte
aux lettres : G4

Nous comptons sur votre créativité-réactive... voire votre réactivité-créative pour de nombreuses propositions !

Merci d'avance à toutes et tous,

Elément et ami-localement
Le Conseil d'Administration de La Monnaie Autrement